



Conseil d'administration du 24 mai 2018

Délibération n° 2018/21

Objet : Approbation des modifications apportées au Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2019

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 9,

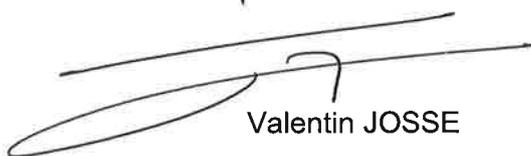
Vu le règlement intérieur institutionnel du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et notamment son article 11,

Entendue la présentation des modifications,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les modifications apportées au Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2019.

Le Président du Conseil d'administration



Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le
Préfecture de la Vendée

- 1 JUIN 2018

Courrier Arrivé